

Les allocations aux familles des militaires

Projet d'augmentation

Ottawa, 16 (C.P.) — Un sous-comité de trois membres du cabinet fédéral, présidé par M. J. L. Ilsley, ministre des finances, étudie présentement la recommandation d'un groupe de spécialistes visant à augmenter les allocations aux familles des militaires. Tout fait prévoir que ces augmentations seront accordées prochainement.

On a annoncé de Londres, que des allocations plus élevées seraient accordées aux familles des soldats anglais à compter du premier jour de novembre. On croit que cette décision du gouvernement britannique portera Ottawa à agir rapidement. Il est à prévoir également que des allocations seront payées pour plus de deux enfants et que des changements seront apportés aux allocations des mères des soldats.

Le ministère de la Défense nationale reçoit, depuis quelque temps, de nombreuses lettres des familles des militaires affirmant

qu'elles doivent faire face à des difficultés financières parce que le père est dans l'armée et qu'il ne peut obtenir d'allocations pour plus de deux de ses enfants.

On se rappelle que l'on avait limité à deux le nombre des enfants dont l'Etat devait prendre soin, pour décourager l'enrôlement des pères de familles nombreuses. Mais il est arrivé que l'on a quand même accepté des pères de dix enfants, et leurs dépendants se plaignent, aujourd'hui, de graves difficultés financières. C'est pourquoi le gouvernement étudie, à la lumière des arrêtés ministériels relatifs aux bonis de vie chère, la possibilité d'augmenter ces allocations.

